

Languedoc. Arrivés à Québec mardi sur le *Camelia* ils en sont repartis sur le *Charlevoix* où le Capt. Ryan, avec sa générosité ordinaire, leur a offert un passage gratis. Nous avons eu le plaisir de recevoir leur visite ce matin et nous sommes heureux d'annoncer qu'ils se portent tous bien. Ils ont quitté la colonie pénale le 10 janvier. Nous avons déjà dit que le nommé Marceau est resté à Sydney, où il est avantagement établi, s'étant marié à une fille (une anglaise.) qui lui a apporté une dote assez considérable.

Au milieu de la joie que nous cause l'arrivée de tous nos frères déportés dans une colonie pénale, nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler qu'il existe encore plusieurs proscrits qui gémissent sur la terre étrangère, et qu'une amnistie générale ramènerait au sein de leur patrie. Il nous semble que ceux qui parlent d'agitation n'auraient pas dû oublier cette pénible circonstance ! Espérons pourtant que la clémence royale s'étendra jusqu'à ceux qui sont privés du bonheur de revoir le sol natal et que cette amnistie ne se fera pas longtemps attendre. (Minerve.)

VENTE PAR ENCAN

Moutarde.—Gillespie & Cie, le 4, à 10 heures par Dupont & Cie.
Fromage, genre, Peinture assortie, indigo, bouteilles etc chez Levey & Cie, le 4 à 2 heures, par A. J. Maxham.
Fers, Vitres etc chez C. & W. Wurtele, le 4 à 2 heures, par Dupont & Cie.
Egats endommagés chez Gillespie & Cie, le 4, à 10 heures, par A. J. Maxham.
Verres Unis et coupés, fruits frais, Porter, Peinture, Epicerie, liqueurs, etc. quai Wellington, le 6 à 2 heures, par A. J. Maxham.
Vins, genièvre, Piment etc. (endommagés) chez Gillespie & Cie, le 5, à 10 heures, par A. J. Maxham.

Annonces.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.
Balais Français de Chiendent, pour tapis.
Parfumerie de Lubin.
Brosses à barbe, françaises.
Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.
J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.
Québec, 23 juin 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, à Haute-Ville de Québec.
Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

PROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le *John & Eleonore* de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.
J. & O. CREMAZIE;
Rue la Fabrique, No. 12.
Québec, 16 juin 1848.

LE Dr. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Arme, porté voisin, de l'Hôtel St. George.
Québec, 12 mai 1848.

**AUX CAPITALISTES
ET AUX SPÉCULATEURS.
PROPRIETES DE PRIX.**

Par Encan seront vendus
Samedi prochain,
le 8 juillet, (s'il n'en est préalablement disposé d'ici à ce jour par vente privée,) les immeubles suivants, appartenants aux héritiers de feu J. B. DRAPEAU, situés au faubourg St. Vallier, rue St. Vallier, Savoir :

- 1^o  UN Emplacement, avec une maison neuve en bois, à deux étages dessus construite, faisant le coin des rues St. Vallier et St. Anselme, bâtie expressément pour le commerce, avec une cour de la grandeur de près d'un emplacement.
- 2^o Un autre terrain, avec une maison en bois, à un étage, situé à l'autre coins des dites rues, avec un hangar et une étable contenant 8 places. Ce terrain est d'une grandeur assez vaste pour permettre d'y bâtir une seconde maison à l'autre coin.
- 3^o Un autre emplacement situé au même lieu, avec une maison dessus construite, à un étage, pour deux loyers, avec hangar, étable et une grande cour.

Toutes ces propriétés sont dans une situation commerciale des plus avantageuses et méritent particulièrement l'attention des marchands.
On donnera des titres incontestables, et on peut obtenir toutes informations en s'adressant au sous-signé.
Pour favoriser les acquéreurs, il ne sera exigé que la moitié du prix comptant, et l'autre moitié sera payable sous 3 mois.
La vente se fera sur les lieux à 2 heures de l'après-midi par
JOS. PETITCLERC, Notaire.
Québec, 3 juillet 1848.

BOUTIQUE DE GORDONNIER.



LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec punctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.
ANDRE BURN.
21 avril 1848.

**PETIT MANUEL
DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE;**

PAR LE REVED. P. CHINQUI.
QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FROCHETTE & FRAZER, à des prix très réduits.
F. MARCEAU,
Relieur.
Québec, 26 mai, 1848.

TROUVÉ.

LUNDI dernier, une SOMME D'ARGENT. Le propriétaire pourra la recevoir, en prouvant sa propriété et payant les frais d'avertissement. S'adresser à ce bureau.
Québec, 30 juin 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14. Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

Avis important.—Toute personne de la Campagne qui nous fournira 4 abonnements capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.
G. D. FERGUSON,
HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.
No. 9, Rue Lamontagne.
QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détachés, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.
G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.
N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.
Québec 21 Juin 1848.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné
a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,
par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHÉ sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laine, Crêpe Organdie, Mousse, lignes de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrages Français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON REÇOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS.
AUSSI.

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.
Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches, rue Hope, (Ste. Famille.) No. 13.

T. CASEY.

Québec, 7 Juin, 1848.

Marché de la Haute-Ville.